

CODE D'ÉTHIQUE

DÉPARTEMENT DE PHARMACIE DU CISSS DE LAVAL

- **DIGNITÉ ET RESPECT**
- **JUSTICE ET ÉGALITÉ**
- **DIVERSITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE**
- **OUVERTURE ET FRANCHISE**
- **SANTÉ ET SÉCURITÉ**
- **CONCEPT D'AUTONOMIE RÉCIPROQUE**
- **ENGAGEMENT PERSONNEL**

- **DIGNITÉ ET RESPECT**

- Toujours traiter les employés de la pharmacie, les clients et les intervenants avec dignité et respect.
- S'assurer que le personnel de la pharmacie est au courant du comportement attendu.
- Stimuler, permettre et apprécier la créativité.
- Faire en sorte que le milieu de travail ne laisse aucune place à la discrimination, aux préjugés, au harcèlement ou à tout autre comportement inacceptable.
- S'assurer que le travail à la pharmacie s'effectue dans le calme, le respect et la compréhension.
- Reconnaître et désapprouver les comportements non appropriés et faire en sorte que des mesures correctives soient appliquées.
- Créer et encourager un environnement qui permettra de réaliser les objectifs du département par l'entremise de rapports positifs et constructifs avec le personnel, les clients et les intervenants.

- **JUSTICE ET ÉGALITÉ**

- Faire preuve de justice, d'égalité et d'empathie dans les rapports avec le personnel, les clients et les intervenants.

- **DIVERSITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE**

- Reconnaître, accepter, respecter et apprécier la diversité.
- Reconnaître la présence, la différence et l'équivalence d'autrui.
- Être un modèle de comportement et exercer un effet d'entraînement.
- Faire preuve de considération, de confiance, de collaboration et de bonne entente.
- Encourager l'esprit d'équipe, de façon à ce que chaque personne comprenne à quel point leur opinion est importante, et à quel point l'opinion des autres est aussi importante.
- Promouvoir la solidarité, la dignité et la liberté de tous et chacun.
- Appuyer les décisions d'équipe prises de façon ouverte et équitable.

▪ **OUVERTURE ET FRANCHISE**

- Assurer des communications ouvertes, franches, transparentes et opportunes.
- Écouter les autres et faire preuve de compréhension.
- Favoriser les échanges interpersonnels en respectant les valeurs de chacun.
- Respecter les interdits : la manipulation, le mensonge, les rumeurs, les sous-entendus, les paroles blessantes.

▪ **SANTÉ ET SÉCURITÉ**

- Apprécier et respecter le besoin qu'ont les employés de la pharmacie, de trouver un juste équilibre entre leurs obligations professionnelles, personnelles, familiales et communautaires.
- Prendre de mesures appropriées pour assurer la santé physique, le bien-être et la sécurité du personnel.

▪ **CONCEPT D'AUTONOMIE RÉCIPROQUE**

- C'est en cultivant l'autonomie de l'autre que la nôtre se développera.
- C'est en créditant l'autre d'une autonomie qu'il lui reste à acquérir ou parfaire que chacun travaille à sa propre autonomie.

ENGAGEMENT PERSONNEL À RESPECTER LE CODE

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____

Date : _____